



LIMDOR REJOINT LE LABEL BEE FRIENDLY® :
BEE FRIENDLY salue l'engagement de la coopérative productrice de
pommes pour le retrait des néonicotinoïdes
et pour la protection des abeilles

A la veille de la réouverture des débats à l'Assemblée Nationale sur l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, BEE FRIENDLY félicite la coopérative productrice de pommes du Limousin pour son engagement pour le respect des abeilles et des pollinisateurs. LIMDOR s'engage à respecter un cahier des charges qui inclut notamment le retrait de tous les néonicotinoïdes et de 24 autres pesticides particulièrement toxiques pour les abeilles.

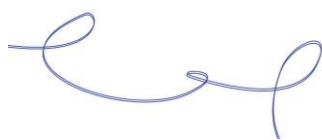
La coopérative LIMDOR, située en Haute-Vienne, réunit 50 pomiculteurs et produit chaque année environ 21.000 tonnes de pommes.

La coopérative a commencé sa conversion au label BEE FRIENDLY® en 2016 avec 16 producteurs pionniers dont la production pourra être labellisée dès l'automne. L'objectif est la conversion de 100% des producteurs d'ici 3 ans.

L'engagement de LIMDOR dans la démarche BEE FRIENDLY® vient compléter un programme déjà en place dans la coopérative depuis quelques mois : l'accueil de ruches sédentaires dans les vergers et l'aide à l'installation de jeunes apiculteurs.

Pour Bertrand Auzeral, Président de l'Association BEE FRIENDLY, « *Il faut saluer l'engagement de LIMDOR qui rappelle, à la veille de la reprise des discussions sur l'interdiction des néonicotinoïdes, que les acteurs agricoles sont prêts et volontaires pour mettre en œuvre des actions ambitieuses visant à se passer non seulement des néonicotinoïdes, mais également de 24 autres pesticides toxiques pour les pollinisateurs.* ».

Le partenariat de LIMDOR intervient quelques semaines après que l'enseigne Monoprix ait annoncé qu'elle engageait une part significative de ses approvisionnements en fruits et légumes dans un accompagnement pour la conformité au label BEE FRIENDLY®. Depuis 2015, la coopérative viticole les Vignerons de Buzet est également partenaire et se conforme au label pour 5 de leurs vins.





Le label BEE FRIENDLY, pour le respect des pollinisateurs

Ce label est développé, géré et garanti par l'Association BEE FRIENDLY, créée en 2011, par trois organisations apicoles européennes : l'**Union Nationale de l'Apiculture Française** (UNAF) pour la France, **Unione Nazionale Associazioni Apicoltori Italiani** (l'UNAAPI) pour l'Italie, le **Deutscher Berufs und Erwerbsimkerbund e.V** (DBIB) pour l'Allemagne.

La démarche européenne BEE FRIENDLY® a pour but d'encourager les agriculteurs à améliorer leurs pratiques vers un plus grand respect des abeilles et des pollinisateurs sauvages. Pour cela, un référentiel complet et exigeant est structuré autour de 28 critères précis, répartis en 5 thématiques (**traçabilité, usage des pesticides et des OGM, protection de la biodiversité, partenariat avec les apiculteurs**).

Le contrôle de la démarche est effectué chaque année par un **organisme de certification indépendant**. Rappelons que le label a reçu le soutien officiel du Ministère de l'Agriculture dans le cadre du plan de développement durable de l'apiculture, et celui du Ministère de l'Ecologie dans le cadre de son plan national d'actions "France, terre de pollinisateurs".

Le label BEE FRIENDLY® travaille aujourd'hui sur trois catégories de produits « pilotes » que sont les fruits et légumes, la viticulture et les produits laitiers.

La coopérative LIMDOR

LIMDOR est un groupement de producteurs reconnu depuis 1984, spécialiste de la pomme d'altitude en Limousin. Disposant d'un verger de 420 hectares, la coopérative commercialise aujourd'hui 21.000 tonnes de pommes et principalement la variété Golden reconnue pour sa qualité. La pomme du Limousin est la seule à avoir obtenu l'Appellation d'Origine Protégée. Tournés vers l'agro-écologie, LIMDOR et ses producteurs accordent une grande importance au respect de l'environnement. A cet effet, chaque verger possède des ruches sédentaires et produit du miel.

Pour en savoir plus :

- Label BEE FRIENDLY®: www.certifiedbeefriendly.org
- ⁽¹⁾ Voir la liste des produits : http://www.certifiedbeefriendly.org/wp-content/uploads/2015/11/BF_ListeNoire_112015.pdf

CONTACT PRESSE

Anne Henriot / Union Nationale de l'Apiculture Française - +33 (0)6 07 03 17 56 - anne.henriot@unaf-apiculture.info

